
JUIN 2025

***RAPPORT DE LA COMMISSION
ACADÉMIQUE D'HARMONISATION
DES NOTES***

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

CAP

Session 2025

Lieux : Vice rectorat

Date : Vendredi 13 juin 2025, de 08h00 à 17h00

Participants : Nathalie VOLANT IA-IPR d'EPS, FANET Guillaume CMI d'EPS, EDDAHMANI Medhi, KIOU Ludovic, LAVABRE Renaud, GUION David, DUPIRE Catherine, SOUTISON Franck, PICARD JérémY, BOUDET Damien, JOCAILLE Matthieu, PERROY Teva, PORLIER Terava, PUIGSARBE Mathieu, VERNIER Jean-Pierre.

Ordre du jour :

- Procéder à l'harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT ;
- Vérifier les certificats médicaux des élèves inaptes et étude des élèves qui n'ont qu'une seule note ;

1- Harmonisation des notes en CAP, BAC PRO et BGT,

Les différentes moyennes obtenues par les élèves dans chacune des filières sont présentées à la commission. Ces résultats entraînent une série de constats :

- *La tendance observée l'année dernière se confirme : les moyennes de Polynésie se rapprochent des moyennes nationales.*

Examen	Moyenne 2025		Moyenne académique 2024		Moyenne nationale 2024	
Baccalauréat Général et Techno.	14.80		14.72		14.84	
	Bac G 15.22	Bac T 14.08	Bac G 15.14	Bac T 14.12	Bac G 15.24	Bac T 13.77
Baccalauréat Professionnel	14.05		13.78		14.5	
CAP	13.37		13.11		13.36	

La commission a décidé de prendre en compte les moyennes des élèves notés en EPS, à l'exclusion de ceux ayant obtenu la note zéro sur une partie ou l'ensemble des CCF.

Les moyennes sont en très légère augmentation, mais on note à nouveau une différence de plus d'un point (1.14) entre les moyennes du baccalauréat technologique et le baccalauréat général.

- Un écart des moyennes entre les filles et les garçons qui continue à diminuer

BAC Général et Techn.	Moyennes 2025	2024 Académique	2024 Nationale
MOYENNE GENERALE	14.80	14.72	14.84
MOYENNES FILLES	14.49	14.29	14.54
MOYENNES GARCONS	15.20	15.29	15.18
ECART FILLES /GARCONS	- 0.71	- 1	- 0.64

BAC PROFESSIONNEL	Moyennes 2025	2024 Académique	2024 Nationale
MOYENNE GENERALE	14.05	13.78	14.05
MOYENNES FILLES	13.59	12.98	13.57
MOYENNES GARCONS	14.41	13.83	14.36
ECART FILLES /GARCONS	- 0.82	-0.85	-0.79

Sauf en CAP

CAP	Moyennes 2025	2024 Académique	2024 Nationale
MOYENNE GENERALE	13.37	13.11	13.16
MOYENNES FILLES	12.18	12.52	12.71
MOYENNES GARCONS	13.93	13.41	13.36
ECART FILLES /GARCONS	- 1.75	- 0.89	-0.65

Si l'écart entre les moyennes des filles et des garçons parvient presque à atteindre les valeurs observées au niveau national en 2024, il reste extrêmement élevé en CAP ; ces différences importantes s'expriment, que les filières soient fortement genrées ou pas.

Cette année encore, l'harmonisation a essentiellement porté sur le rapprochement des établissements à la moyenne académique des filles, visant à réduire cet écart.

➤ Des champs d'apprentissage diversement exploités :

2025	BAC GENERAL et TECHNO			BAC PROFESSIONNEL			CAP		
	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne
CA1	14.37	15.39	14.87	13.90	14.38	14.19	11.55	14.40	13.87
CA2	14.85	15.59	15.19	14.47	14.87	14.69	13.19	15.34	14.80
CA3	16.18	14.71	15.86	15.29	14.80	15.07	/	/	/
CA4	14.16	15.71	14.87	13.45	14.64	14.12	11.47	14.37	13.52
CA5	15.03	15.47	15.23	13.39	13.52	13.46	14.65	13.72	14.01

Dans la voie générale et technologique, les moyennes, quels que soient les champs d'apprentissage, ne laissent pas apparaître de grandes différences entre elles ; néanmoins, seuls 449 lycéens (soit 24%) ont l'opportunité de pratiquer une activité physique du CA3, alors que 1766 d'entre eux (soit 94%) sont évalués en CA4. Les activités d'entretien (CA5) représentent le deuxième champ d'apprentissage le plus exploité.

En bac professionnel, le champ d'apprentissage n°4, est également, et de loin, le plus représenté, puisque 90% des élèves y sont évalués (9% d'élèves évalués en CA3). Le CA2 fait une entrée importante avec 73% d'élèves concernés, et contrairement à l'année précédente, il réussit aussi bien aux filles qu'aux garçons.

Ces données se retrouvent pour le CAP : 82% des élèves sont évalués dans le CA4, faisant apparaître un écart de 2.90 points entre les moyennes des filles et des garçons ; les écarts entre les genres continuent d'être beaucoup plus accusés en CAP que dans les autres filières.

➤ Quelques constats sur l'évaluation des attendus de fin de lycée et de fin de lycée professionnel

Moyennes académiques :

Bac G T	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFL 1	13.93 13.27 14.61	14.68 14.33 15.08	16.10 16.42 14.96	13.90 12.8 15.21	15.02 14.62 15.5
AFL 2	15.93 15.62 16.24	15.76 15.2 16.4	16.42 16.83 15	15.86 15.43 16.37	15 15.19 14.77
AFL 3	16.27 16 16.56	15.7 15.26 16.22	15.65 16 14.42	15.75 15.45 16	15.7 15.58 15.91

Moyennes filles
Moyennes garçons

Les notes pour l'AFL1 (portant sur la performance et la technique) sont souvent inférieures à celles des autres parties de la notation, particulièrement pour les champs n°1 et n°4 ; quels que soient les champs d'apprentissage, (hormis pour le CA3), les notes des garçons sont supérieures à celles des filles pour les AFL 2 et 3, contredisant l'idée selon laquelle l'évaluation des attendus de fin de lycée portant sur le savoir s'entraîner et sur la tenue de rôles sociaux, jugés plus « réflexifs », favoriserait les filles.

Bac Professionnel	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	13.34	14.58	15.11	13.55 12.84 14.11	13.05
AFLP 2	13.81	14.59	15.51	14.13 13.43 14.68	13.89
AFLP 3	15.12	14.15	14.38	14.38 13.98 14.84	13.44
AFLP 4	14.89	14.75	12.98	14.53 13.92 14.96	13.37
AFLP 5	14.73	14.02	15.61	14.41 13.38 15.11	13.36
AFLP 6	14.51	14.88	/	14.25 14.28 14.23	12.85

CAP	CA 1	CA 2	CA 3	CA 4	CA 5
AFLP 1	14.47	14.49 13.14 15	/	12.98	13.71
AFLP 2	12.79	14.40 12.4 15.16	/	14.11	13.45
AFLP 3	15.42	12.91 10.04 15.42	/	13.88	12.11
AFLP 4	13.94	15.74 13.75 16.11	/	13.35	14.06
AFLP 5	13.38	13.43 10.33 15	/	13.31	12.60
AFLP 6	12.69	13.25 - 13.25	/	/	8.75

Les mêmes constats se révèlent dans la voie professionnelle. L'exemple pris ici pour le CAP montre que dans un champ d'apprentissage peu genré, les filles réussissent toujours un peu moins bien que les garçons, même dans les AFLP moins liés à la motricité

La formation mise en place cette année auprès des collègues de lycée et lycée professionnel pour réactiver la réflexion autour des AFL et AFLP devrait permettre aux équipes, au sein de leur établissement, d'affiner leurs observations.

➤ Un taux d'absentéisme différent selon les filières (élèves notés absents à au moins une épreuve)

	Baccalauréat Général et Technologique		Baccalauréat Professionnel		CAP	
	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage	Effectif	En pourcentage
TOTAL élèves	1879	0.69 %	1197	2.53 %	339	9.14 %
FILLES	1048	0.57 %	531	3.04%	108	9.26%
GARCONS	831	0.84 %	666	2.13 %	231	9.09%

Si le taux d'absentéisme est très convenable dans la voie générale et technologique, il s'envole dans la voie professionnelle et plus particulièrement en CAP, dépassant les taux de l'année dernière. Les équipes devront poursuivre leurs efforts pour prévenir, en amont, le décrochage et pour proposer une offre de pratiques qui donne envie aux élèves de s'impliquer dans leur formation.

La mention « absent » à toutes les épreuves de CCF entraînant la non possibilité pour un élève de la voie professionnelle d'obtenir son diplôme, je demande aux équipes de veiller particulièrement à ce que les protocoles distribués aux élèves en début d'année scolaire soient très clairs ; ils doivent mentionner les dates précises des CCF, des rattrapages, la conduite à tenir en cas d'incapacité médicale, les risques encourus si l'élève

ne se présente pas. Le professeur doit pouvoir produire toute preuve justifiant qu'il était dans l'incapacité de noter l'élève.

Résultats des harmonisations :

A- Certificat d'Aptitude Professionnelle :

Comme l'année dernière, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

Ce qui a guidé les choix de la commission, c'est avant tout les écarts de notation importants entre les filles et les garçons.

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Effectif élèves	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LP DE UTUROA (9840166H)	36	13.15	4.56	3.48
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	26	12.70	4.14	2.68
LP MAHINA (9840341Y)	47	11.69	3.28	2.63
LP DE FAA'A (9840267T)	59	13.39	3.92	2.63
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	18	11.36	3.35	/
CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	16	12.50	3.33	4
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	52	14.51	3.24	- 0.55
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	18	14.67	3.50	3.22
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	66	14.14	3.92	3.21

B- Baccalauréat Professionnel :

Là encore, la commission a fait le choix de ne pas modifier les notes lorsque les effectifs de classe étaient faibles.

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Effectif élèves	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LYC IHITEA NO VAVAU BORA (9840024D)	18	12.50	3.42	-0.56
LP DE UTUROA (9840166H)	93	14.39	2.79	1.14
CLG DE ATUONA (9840400M)	8	14.57	1.81	-0.67
LP PROTESTANT TUTEAO VAIHO (9840019Y)	30	13.24	1.12	0.50
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	172	14.66	2.72	1.47
LP DON BOSCO (9840481A)	85	13.45	2.56	-0.81
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	49	14.78	1.59	1.15
LP MAHINA (9840341Y)	147	12.93	2.75	1.20
LP DE FAA'A (9840267T)	128	14.06	3.05	1.01
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	99	14.22	3.70	1.30

CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	21	14.95	1.67	/
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	83	14.50	3.40	0.48
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	84	13.48	3.94	1.47
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	150	14.23	3.30	0.39
CLG AMJ UTUROA (9840015U)	13	16.31	1.38	-0.75

C- Baccalauréat Général et technologique :

Moyennes par établissement après harmonisation :

Établissement	Effectif élèves	Moyenne	Écart-type	Écart moyenne F-G
LYC DES ÎLES DU VENT (9840001D)	122	14.15	3.17	0.83
LYC IHITEA NO VAVAU BORA (9840024D)	32	14.81	1.51	1
LYCÉE DIADÈME (9840482B)	287	13.97	2.99	0.92
LYC SAMUEL RAAPOTO (9840394F)	229	14.89	1.69	0.33
LYC PAUL GAUGUIN (9840002E)	446	15.12	2.67	0.61
LYC POMARE IV (9840018X)	56	14.63	2.66	1.39
LYCÉE TUIANU LE GAYIC ((9840386X)	200	14.22	3.37	0.71
LYC LAMENNAIS (9840465H)	250	15.86	1.77	0.50
CLG-LYC SACRÉ CŒUR (9840161C)	60	14.63	2.07	1.01
LYC HOTELIER DE TAHITI (9840268U)	22	14.55	3.49	2.43
LPO ST JOSEPH OUTUMAORO (9840160B)	7	14.71	1.80	3.10
LYC TAIARAPU NUI (9840339W)	151	14.99	2.88	1.02
CLG AMJ UTUROA (9840015U)	10	15.20	1.62	1.50

Les inaptitudes

Le pourcentage d'inaptes totaux et partiels est relativement faible ; les professeurs d'EPS semblent s'être bien emparés de cette problématique et proposent à leurs élèves des solutions diverses.

Faire une réunion, en début d'année, avec tous les élèves déclarés inaptes totaux de l'établissement pour leur présenter les référentiels académiques adaptés et leur distribuer le certificat médical académique type reste une stratégie porteuse pour s'assurer d'une information large.

En conclusion de cette première partie, la commission souhaite porter à la connaissance de tous les enseignants les différentes informations relevées ici, de manière à ce que les équipes puissent engager des discussions en leur sein pour se positionner par rapport aux moyennes territoriales et ajuster, si besoin, leurs référentiels d'évaluation. A la rentrée scolaire, chaque équipe aura accès à son dossier d'établissement, déposé dans un espace TRIBU, lui permettant de prendre connaissance de façon fine, des résultats de leurs élèves dans les différents CA évalués. En analysant ces données, et en les mettant en relation avec les moyennes académiques et les notes attribuées dans les différents AFL ou AFLP, il devrait être possible de repérer des axes de travail pour préciser les indicateurs d'évaluation.

Enseignement optionnel :

La commission, en lien avec l'ensemble des autres enseignements évalués en contrôle continu, s'est tenue le 13 juin. Deux harmonisations ont été portées par les membres de la commission ad hoc pour ramener les moyennes des élèves dans la fourchette haute académique.

Moyenne des établissements après harmonisation

Voie Générale	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
QS5T	4	15.55	QS5T	9	17.27
RZPT	15	17.23	RZPT	9	17.83
SV5T	6	18.48	SV5T	12	15.92
WS4T	22	16.83	WS4T	10	16.78
T00T	18	15.54	T00T	17	16.25
TWW9T	11	18.4	TWW9T	14	18.46
	76	16.89		71	17.05

Voie Technologique	Nombre d'élèves	Moyenne en 1ère		Nombre d'élèves	Moyenne en Terminale
QS5T	7	15.23	QS5T	11	15.13
RZPT	25	14.26	RZPT	7	16.44
YT3T	4	18.03	YT3T	5	14.34
T00T	10	14.62	WR3T	7	16.33
			T00T	3	15.23
			TWW9T	3	17.63
	46	14.81		36	15.88

Ces moyennes sont très proches de celles de l'année dernière ; les discussions entre les membres de la commission ont montré que les procédures d'évaluation étaient trop souvent mal comprises.

Nous avons convenu que le projet d'évaluation de l'enseignement optionnel devra être revu dans toutes les équipes l'année prochaine pour apporter les modifications nécessaires. Le document présenté lors de la commission est disponible dans l'espace TRIBU – évaluation enseignement optionnel EPS.

Epreuves obligatoires ponctuelles :

Sur les 50 élèves inscrits cette année toutes filières confondues, seuls 29 se sont déplacés, soit 58% d'entre eux. La réussite des candidats dans l'activité académique « randonnée » conforte le choix de maintenir cette activité dans les choix possibles.

	Nb d'élèves inscrits	Nb d'élèves notés	Moyenne	Couples d'activités choisis
Voie GT	29	19 2 garçons 12 filles	11.23 F : 11.23 G : 12.23	Randonnée – Tennis de table (1) Randonnée - 1/2 fond (4) Tennis de table - 1/2 fond (5) Tennis de table – Danse (3) Danse – 1/2 fond (1) Danse – randonnée (5)
Bac Professionnel	2	0	/	/
CAP	19	10 8 garçons 2 filles	11.31 F : 0.76 G : 13.95	Tennis de table (4) Demi-fond (6).

Activités	Moyenne générale	Moyenne Garçons	Moyenne Filles
Tennis de table	13.38	15.70 (5 candidats)	11.94 (8 candidates)
Randonnée	15.83	10 (1 candidat)	16.56 (8 candidates)
Danse	9.70	Pas de candidat	9.70 (9 candidates)
Demi-fond	7.80	10.82 (6 candidats)	5.99 (10 candidates)

1 candidate a choisi le couple Randonnée – ½ fond mais ne s'est pas présentée à la randonnée.

Epreuves d'enseignement de spécialité :

Un seul élève a choisi d'abandonner l'enseignement de spécialité EPPCS en fin de classe de première, sans harmonisation de ses résultats.

2. Vérification des certificats médicaux des élèves inaptes.

Lors de cette CAHN, tous les certificats médicaux ont été vérifiés. Nous rappelons que les épreuves adaptées doivent être mises en place dans les établissements pour que chaque élève, quelle que soit la nature de son inaptitude, puisse bénéficier d'un protocole évaluatif avec au moins deux activités différentes.

Quelques cas particuliers sont apparus et ont été traités par les membres de la CAHN.

La commission a examiné les résultats des élèves qui n'ont qu'une seule note (DI + DI + NOTE), en interrogeant, si besoin, au cas par cas, les enseignants ; il est indispensable qu'une grande vigilance soit portée à la construction de chacun des dossiers individuels d'élèves afin de faciliter les prises de décision par les membres présents. Nous recommandons vivement que chaque enseignant vérifie, à l'issue de chacun des CCF organisé, qu'il dispose bien du certificat médical de l'élève, correspondant effectivement aux dates de l'épreuve. Je rappelle qu'il est indispensable que le « référent examens » du lycée organise, la semaine précédant la CAHN, une préparation spécifique à cette commission. Le but de ce travail préparatoire est de faire le point, rassembler et vérifier l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue de la CAHN.

L'observatoire des pratiques d'évaluation

La commission a souhaité mettre en place, l'année dernière, un observatoire des pratiques évaluatives, afin de s'emparer des questions posées par l'évaluation des différentes épreuves en EPS, en s'appuyant sur les résultats enregistrés sur plusieurs années.

Cet observatoire s'est réuni en novembre, en présence de Madame Véronique Eloi-Roux, inspectrice générale EPS.

Les notations aux AFL et AFLP doivent continuer à être un sujet de préoccupation pour les équipes, en portant un regard plus accentué sur la filière CAP, dans laquelle les élèves rencontrent des difficultés.

Une attention particulière sera également portée à l'évaluation de l'enseignement optionnel.

3. Proposition des membres de la CAHN pour la session 2026

Après 3 ans en tant que membres de la CAHN, certains enseignants souhaitent céder leur place à un enseignant de leur équipe pédagogique.

Ci-dessous la proposition des membres de la CAHN à compter de la session 2026 :

Etablissement	Membres de la commission
Vice- Rectorat / IP	Mme VOLANT Nathalie, IA-IPR d'EPS
Vice- Rectorat / IP	M. FANET Guillaume, CMI d'EPS
LP de Faaa	M. VERNIER Jean-Pierre, professeur EPS
LP de Mahina	Mme DUPIRE Cathy, professeur EPS
Lycée hôtelier	M. EDDAHMANI Meddhi professeur EPS
Lycée de Papara	M. Franck SOUTISON, professeur EPS
Lycée P. GAUGUIN	M. PICARD Jérémy, professeur EPS
Lycée LA MENNAIS	M. KIOU Ludovic, professeur EPS
Lycée S. RAAPOTO	Mme PORLIER Terava, professeur EPS
COL POMARE IV	M. BOUDET Damien, professeur EPS
LYP TAIRAPU NUI	M. LAVABRE Renaud, professeur EPS
COL S-CŒUR TARAVAO	M. PERROY Teva, professeur EPS
LYP DIADEME	M. JOCAILLE Matthieu, professeur EPS
LP ST-JOSEPH	M. PUIGSARBE Matthieu, professeur EPS
LP DON BOSCO	M. GUION Tehiva, professeur EPS